



PARC ÉOLIEN Le projet des éoliennes de l'Hôtel de France déposé en préfecture début 2022

Le nombre d'éoliennes qui composeront le parc, le gabarit et la localisation sont définis. François Orhan, de la SAS éoliennes de l'Hôtel de France, fait le point.

François Orhan, de la SAS (société action simplifiée) éoliennes de l'Hôtel de France, rappelle : « **Sur ce projet, il y a trois partenaires. La société d'économie mixte SYDELA Énergie 44, qui représente la collectivité locale, l'association Citoyens du ZEF, représentant des citoyens et Engie Green, société privée. Chacun des partenaires à 33 % dans la SAS. C'est un choix de la commune, qui a retenu un opérateur privé avec une place minoritaire.** » Le responsable poursuit : « **Le site de l'Hôtel de France a été retenu en janvier 2019 par la mairie de Blain, accompagné par SYDELA. La zone choisie se situe au sud de Blain, entre la N171 et la D15, à la frontière avec Fay-de-Bretagne. Située à 500 mètres de toute habitation, elle s'étend sur 197 ha.** »

Venue sur site d'un géobiologue Une implantation qui n'a pas été choisie au hasard : « **Le choix de cette implantation s'appuie sur les résultats d'études de terrain réalisées par des bureaux d'études experts :**

topographique, naturaliste (faune et flore), acoustique ou encore paysagère », indique François Orhan. Depuis début 2020, un mât de mesure du vent et de détection des chauves-souris en hauteur est présent sur la zone. « **En accord avec la demande exprimée par les habitants, un géobiologue est également venu sur site pour identifier les failles présentes dans le sous-sol, ce qui a permis aux porteurs de projet d'implanter les éoliennes en dehors de celles-ci.** »

10 000 personnes alimentées François Orhan souligne : « **Toutes les décisions sont soumises aux votes des trois partenaires.** » Le dossier, suite à l'étude faite sur ce parc éolien, sera déposé « **dans le courant du premier trimestre 2022** » à la préfecture.

Le projet se composera de trois éoliennes, d'une puissance unitaire de 3 MW et d'une hauteur totale de 165 mètres (en bout de pale). La surface utilisée représentera moins de 1 % de la zone initialement étudiée.

Le parc produira en moyenne plus de 20 GWh d'électricité par an, ce qui permettra d'alimenter plus de 10 000 personnes en électricité, soit 80 % de la population de Blain et de Fayde-Bretagne, tout en évitant l'émission de 6 800 tonnes de CO2 par an.

Au dépôt du dossier, la préfecture aura un an pour l'instruire.

« **Dans le cadre de l'instruction, l'ensemble de ces études et de leurs résultats sera mis à disposition du public au moment de l'enquête publique** », précise-t-il. ■



Le parc se composera de trois éoliennes, d'une hauteur totale de 165 mètres.

